

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N° **104/2014** du 29/06/2014 portant sur les travaux de réalisation de 10 soutes à munition (15*10*05) y/c Tavaux de VRD et démolition des anciens hangars au profit DRMU/ TELEGHMA /5°RM pour un montant de **240.829.512.00 DA / TTC**, et un délai de **16 mois** conclu avec l'entreprise **SARL ETRHB BLIKAZ** , sise à la villa N°293 cité 105 logt Ain Smara /CONSTANTINE , vu l'ordre de service de démarrage des travaux **N°507 du 08/09/2014** notifié le **14/09/2014** .

-Vu la cadence très faible des travaux.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise **SARL ETRHB BLIKAZ** dans un délai de **08 jours** pour relancer le chantier, afin de résorber le retard accusé dans la réalisation. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant.